

# La revue des Échanges

Volume 25 - N° 6  
Numéro 103, 2011

Actes du colloque des sections européennes  
du 11 au 13 novembre 2010 à Luxembourg

**LE COMPORTEMENT INADAPTÉ DES ÉLÈVES,  
UN DÉFI POUR NOS ÉCOLES**



ASSOCIATION FRANCOPHONE  
INTERNATIONALE DES DIRECTEURS  
D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



La Société GRICS  
c'est aussi des  
**solutions de gestion  
pour les établissements scolaires**

Découvrez nos solutions pour...

- la gestion de la vie scolaire
- le soutien à l'enseignement
- l'analyse de votre établissement
- la gestion documentaire
- la gestion du personnel
- la gestion efficace de vos ressources

[www.grics.qc.ca/etablissements](http://www.grics.qc.ca/etablissements)



Technologies au service  
de l'éducation

[info@grics.qc.ca](mailto:info@grics.qc.ca)  
[www.grics.qc.ca](http://www.grics.qc.ca)  
514 251-3730



Merci à l'**Organisation internationale de la Francophonie**  
pour son soutien



## La revue des Échanges de l'AFIDES

Revue publiée 4 fois l'an par l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires

7855, boul. L.H.Lafontaine  
Anjou, Montréal, (Québec) H1K 4E4  
Courrier électronique : afides@afides.org  
Sur l'inforoute : www.afides.org  
Téléphone : 1.514.383.7335  
Télécopieur : 1.514.353.2064

|  |   |
|--|---|
| <b>Éditeur :</b>                           | Gisèle Camiré<br>Secrétaire générale<br>de l'AFIDES   |
| <b>Cotisation annuelle</b>                 | Canada : 45 \$ CDN<br>Belgique : 38 Euros<br>France : 47 Euros<br>Suisse : 80 FS  |
| <b>Membres du Conseil d'administration</b> | <b>AFRIQUE</b><br><b>Burkina Faso</b><br>Aoua Carole BAMBARA,<br>conseillère<br><b>Gabon</b><br>Monsieur Jeannot ENGONE,<br>conseiller<br><b>Guinée</b><br>Baba Galle SOUMAH,<br>vice-président international<br>AFRIQUE<br><b>Togo</b><br>Sama Badamasi Gnaro,<br>conseiller<br><b>Tunisie</b><br>Ali Khalladi, président<br>international AFRIQUE<br><b>EUROPE</b><br><b>Communauté française<br/>Wallonie-Bruxelles</b><br>Anne-Françoise Deleixhe,<br>présidente internationale<br>Europe<br><b>France</b><br>Michel Morin, conseiller<br><b>Luxembourg</b><br>Jo Troian, vice-président<br>international Europe<br><b>Suisse</b><br>Anne Macherel-Rey,<br>conseillère<br><b>AMÉRIQUE</b><br><b>Ontario et ouest canadien</b><br>Denis Désaulniers,<br>président international<br>Amérique<br><b>Québec</b><br>Josée Colas, vice-présidente<br>internationale Amérique,<br>conseillère aux finances |

### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0822-8329

Les articles paraissant dans *La revue des Échanges* expriment l'opinion de leur auteur et non pas nécessairement celle de l'AFIDES.  
La reproduction des textes et des photos est permise à la condition d'en citer la provenance et de faire parvenir à *La revue des Échanges* copie de la publication.

## Sommaire

### Actes du colloque des sections européennes

11 au 13 novembre 2010 à Luxembourg

#### Le comportement inadapté des élèves, un défi pour nos écoles

**Mot de la Secrétaire générale** \_\_\_\_\_ 4  
**Gisèle Camiré**, Secrétaire générale, AFIDES

**Discours d'ouverture** \_\_\_\_\_ 5  
**Anne-Françoise Deleixhe**, présidente AFIDES Europe

**Le syndrome d'Harpocrate** \_\_\_\_\_ 6  
**Jean-Luc Tilmant**, Belgique  
• Texte de présentation du programme  
• Résumé de conférence

**Le décrochage scolaire** \_\_\_\_\_ 7  
**Gilbert Longhi**, France  
• Texte de présentation du programme  
• Résumé de conférence, par Anne Macherel Rey, Afides-Suisse

### CONTRIBUTION DES SECTIONS

**Belgique**  
Le comportement inadapté des élèves, réponses et bonnes pratiques \_\_\_\_\_ 10  
apportées en communauté française de Belgique

La Communauté Wallonie-Bruxelles et ses réponses face au \_\_\_\_\_ 14  
comportement inadapté des élèves  
**Alicia Vandenabeele**, Afides-Belgique

**Luxembourg**  
Comportement inadapté des élèves, mesures de remédiation au Luxembourg \_\_\_\_\_ 15  
**Astrid Schuller**, Lycée Belval - **Joe Bertemes**

La prévention de l'exclusion scolaire \_\_\_\_\_ 18  
**Joe Bertemes**

**Québec**  
Le comportement inadapté des élèves, un défi pour nos écoles, \_\_\_\_\_ 20  
partage des solutions  
**Denise Bergeron**, Secrétaire générale - **Gisèle Camiré**, AFIDES-Québec

**Suisse**  
La Chaux-de-Fonds, métropole horlogère \_\_\_\_\_ 25  
**Laurent Feuz**, **Jean-Philippe Favre** et **Alain Reymond**, AFIDES-Suisse

**Synthèse des travaux du colloque** \_\_\_\_\_ 27  
**Robert Bohnert**, AFIDES-Luxembourg

**Mot de la Secrétaire générale sortante** \_\_\_\_\_ 32

**Annnonce du colloque africain** \_\_\_\_\_ 33

## Mot de la Secrétaire générale

Les difficultés d'adaptation des élèves de nos écoles ne connaissent pas de frontières. En novembre dernier, nos collègues des sections européennes nous ont offert un temps d'appropriation sur ce sujet toujours brûlant d'actualité : le comportement inadapté des élèves, un défi pour nos écoles.

Notre collègue Jo Troian, d'Afides-Luxembourg, entouré d'une solide équipe d'organiseurs, a fait appel à l'expertise de deux chercheurs chevronnés : Gilbert Longhi<sup>1</sup>, proviseur mais aussi grand innovateur du système éducatif français et Jean-Luc Tilmant<sup>2</sup>, enseignant, formateur et psychopédagogue dans la ville de Charleroi, Belgique. Ceux-ci nous ont enrichis de leur expérience auprès de jeunes adolescents particulièrement perturbés par leur milieu scolaire. Violence sous toutes ses formes, exclusion sociale, absentéisme, décrochage, dépeignent la réalité de ces jeunes.

Heureusement, des enseignants et des éducateurs spécialisés, supportés par des chefs d'établissement déterminés, ne les ont pas abandonnés. Nos collègues des sections belge, suisse et luxembourgeoise nous ont présenté les mesures mises en place pour venir en aide à ces élèves, allégeant par la même occasion le climat de la classe en la rendant plus propice aux apprentissages. À travers ces expériences innovatrices, nous percevons l'engagement des équipes écoles envers leur clientèle scolaire.

<sup>1</sup> Longhi, Gilbert et al., Face aux incivilités scolaires, Éditions Syros, Coll. École et Société, 2001, 204 p.

<sup>2</sup> Tilmant, Jean-Luc, Le Syndrome d'Harpocrate ou l'école démocratique, Éditions Matrice, 2009, 263 p.



**Gisèle Camiré**  
Secrétaire générale, AFIDES

Pour ajouter à ce tour d'horizon, la situation des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, connus sous l'acronyme EHDAA au Québec, a suscité beaucoup d'intérêt. L'équipe formée de Denise Bergeron, Secrétaire générale, et Gisèle Camiré, présidente Afides-Québec, ont présenté la répartition de cette clientèle dans l'effectif total ainsi que la part du budget du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui lui est consacrée.

Dans cette revue, vous lirez aussi les Au revoir de madame Denise Bergeron qui fut, lors des trois dernières années, la plus ardente défenderesse de notre mission sur la scène nationale et internationale. Nous lui souhaitons plein de succès dans ses études doctorales et nous serons toujours honorés de sa participation dans nos projets de formation.

Nous avons aussi le très grand plaisir de vous annoncer la tenue d'un premier colloque africain qui se tiendra à Ouagadougou, Burkina Faso, du 26 au 28 octobre 2011. Sous le thème : **Les meilleurs outils de gestion ; identification, appropriation et partage dans une communauté de pratique.** Nos collègues burkinabés préparent ce séminaire avec fébrilité pour en faire un événement marquant dans le monde scolaire africain.

Bonne lecture. ■



## Discours d'ouverture

Chers collègues et amis,

C'est avec grand plaisir que les sections de France, de la Communauté française Wallonie-Bruxelles, de Suisse et du Luxembourg vous invitent cordialement à participer au 5<sup>e</sup> Colloque européen organisé par l'AFIDES : « **Le comportement inadapté des élèves, un défi pour nos écoles** ».

De tout temps les écoles ont connu des élèves indisciplinés et perturbateurs qui ne respectent pas l'ordre scolaire et résistent à l'autorité.

Malgré leur scolarité chaotique, certains parmi ces élèves sont devenus des citoyens respectables et respectés. Aujourd'hui, la lutte contre l'échec scolaire impose à l'école d'être davantage vigilante et inventive face au problème des élèves perturbateurs. Ces élèves difficiles sont des élèves en difficulté dont l'école doit s'occuper. Ils souffrent de difficultés familiales, de difficultés d'apprentissage, de conflits et de malentendus avec les enseignants ou l'Institution scolaire.

Il n'est pas question d'abandonner ces jeunes à la spirale de l'échec et de l'exclusion.

D'un autre côté, l'attente des parents des autres élèves est tout aussi légitime. Ces élèves ont un droit que l'école se doit de protéger, c'est le droit de recevoir un enseignement qui n'est pas mis en péril par de graves perturbations.

Là non plus, il n'est pas question de priver ces jeunes d'un enseignement de qualité.

Le colloque de l'AFIDES Europe tentera donc d'éclairer la situation telle qu'elle se présente en France, en Belgique, en Suisse et au Luxembourg. Les chefs d'établissement s'interrogent à la fois sur les pistes de solutions empruntées par leurs collègues si elles sont de la responsabilité et de l'ini-

**Anne-Françoise Deleixhe**  
présidente AFIDES Europe



tiative des établissements et sur les pistes adoptées et préconisées par les institutions et les autorités.

Nos interrogations sont donc entre autres :

- Qu'est-ce que le comportement inadapté des élèves?
- Quelles en sont les causes?
- Quelles sont les mesures – éducatives, disciplinaires... – prises à l'encontre de ces élèves?
- Existe-t-il des structures au sein ou en dehors de l'établissement?
- Quels sont des exemples de bonne pratique?

En espérant que vous serez nombreux à avoir envie de partager sur ce sujet vos réflexions, expériences et pratiques avec des chefs d'établissement européens nous nous réjouissons de vous accueillir.

Recevez, chers collègues et amis, l'expression de notre plus vive reconnaissance. ■

## Le syndrome d'Harpocrate

### Texte de présentation du programme

Jean-Luc Tilmant est enseignant et psychopédagogue. Il travaille en terrain sensible en tentant de rester un éducateur inspiré notamment par Fernand Oury, fondateur de la Pédagogie Institutionnelle et tous les grands pédagogues qui sont inclus dans ce mouvement : Jacques Pain, Bernard Defrance, Philippe Meirieu, Célestin Freinet, etc.

Il développe dans ses ouvrages une liaison intime entre la théorie et la pratique au service des acteurs de terrain en luttant pour que les écoles ne deviennent pas des casernes, des ghettos ou des centres de formatage. Comment les jeunes d'aujourd'hui pourraient-ils s'identifier à une école banalisée, scolastique, où les enseignants dépriment à la vitesse de la violence sociale. Il faut du désir pour apprendre, et comme le disait une enseignante du Val-Fourré, "il vaut mieux avoir la pêche" ! Jean-Luc Tilmant l'a !

Lors de cette conférence, il vous proposera d'aller à la rencontre d'Harpocrate, le dieu du silence, et de conscientiser son syndrome. Ensuite, il proposera des pistes et des dispositifs pour rompre cette spirale de l'obéissance et de la non-communication : les SAS, les cellules psychopédagogiques, les classes sas et l'école démocratique, des lieux où élèves et enseignants deviennent des partenaires où le pouvoir cède la place à l'autorité.

### Bibliographie

Tilmant, Jean-Luc, Treize stratégies pour prévenir les violences à l'école, Vigneux, Matrice, 2004.

Tilmant, Jean-Luc, Aider l'école à prévenir les violences : douze stratégies, Vigneux, Matrice, 2006.

Tilmant, Jean-Luc, Syndrome d'Harpocrate ou école démocratique?, Vigneux, Matrice 2008.

<http://www.fundp.ac.be/det/pfc/salledespros/feuilletsalledespros/Feuillet2>

### Jean-Luc Tilmant, Belgique

Agrégé en psychopédagogie  
Enseignant, spécialisé en  
problèmes de violence et  
d'absentéisme

Formateurs d'acteurs sociaux dans  
les milieux défavorisés  
Président de l'École démocratique



### Résumé de conférence

#### « Le syndrome d'Harpocrate ou l'école démocratique ? »

Jean-Luc Tilmant, enseignant, formateur et psychopédagogue mène depuis près de 20 ans une recherche-action où son terrain est sa propre école et ses propres classes. Il est à l'origine de la création de nombreux dispositifs comme les SAS d'écoute, les ateliers de gros mots et les écoles démocratiques. Ses dispositifs tentent d'apporter des éléments de réponses à la violence dans les écoles. Ils prennent largement appui sur la pédagogie institutionnelle (Fernand Oury). L'expérience ancrée de J-L. Tilmant apporte des pistes de réflexions et d'actions intéressantes à explorer, et pourquoi pas, à tenter !

De manière générale, le recours aux stratégies de gestion de la violence prend place quand l'école doit faire face à une difficulté, à un « clache » particulièrement violent. Quand l'école fonctionne bien, les différents acteurs ne ressentent pas le besoin de se mettre en route au niveau de la gestion de la violence. Or, quand la violence est très présente, quand elle se fait trop visible, c'est trop tard

J-L. Tilmant insiste sur l'importance de la prévention et sur l'atout que constituent les stratégies qu'ils développent au sein des institutions, en général ... car plus elles sont mises en place précocement, plus on se donne la possibilité d'avoir des résultats constructifs pour tous, les élèves, les profs, l'école ...

Comme le dit J-L Tilmant : « C'est par la démocratisation de l'école que se mettront en place les conditions de la pensée, pas une démocratisation de surface, un lifting prêt à porter, mais une culture de la parole et des conseils intégrée à l'école et à son environnement. L'école elle-même devient " physiquement " et institutionnellement le paradigme de la démocratie ». ■

## Le décrochage scolaire



**Gilbert Longhi, France**  
Chercheur en sciences  
de l'éducation  
Proviseur retraité de lycées  
intégrant des structures  
expérimentales.

### Texte de présentation du programme

Monsieur Longhi nous a partagé les données recueillies lors d'une enquête sur le décrochage scolaire dans le district académique de Grigny et Viry-Châtillon dans l'Essonne. En plus des 775 élèves décrocheurs qu'il a interviewés entre 1999 et 2009, les interviews se font fait auprès des inspecteurs et des chefs d'établissements en juillet 2010.

### Deux tendances se dégagent :

1. Approximation des représentations et des termes
2. Instrumentalisation des chiffres  
Dénombrement des décrocheurs

### Les causes énoncées par les décrocheurs :

1. 71% mettent en cause l'appareil éducatif en général
2. 69% les pratiques des enseignants
3. 91% les dysfonctionnements multiples de l'établissement

### Bibliographie

- Longhi, Gilbert, Dictionnaire permanent du système éducatif, Ed. Vuibert 2009.
- Longhi, Gilbert, Pas envie d'aller à l'école. Ed. De la Martinière, Paris, 2004.
- Longhi, Gilbert et Guibert, Nathalie, Décrocheurs d'école, Ed. De la Martinière, Paris, 2003.
- <http://www.fundp.ac.be/det/pfc/salledespros/.pdf/decrochage/decrochage-gilbert-longhi/decrochagescolaire/view> Longhi, Gilbert, Redonner l'envie d'apprendre aux adolescents qui craquent. Ed. De la Martinière, Paris, 2003.
- L'absentéisme scolaire, Hachette, Paris 2006. Collectif sous la direction de Patrice Huer
- Kherroubi, Martine, Chanteau, Jean-Paul, Larguèze, Brigitte, Exclusion sociale, exclusion scolaire. Rapport ONPES 2004, [www.association-ozp.net/article.php3?id\\_article-67](http://www.association-ozp.net/article.php3?id_article-67)
- Face aux incivilités scolaires..., Éd. Syros. Paris 2001, Ouvrage collectif
- L'École et les parents, la grande explication Sous la direction de P. Meirieu, Plon 2000
- Face aux incivilités scolaires, quelle alternative au tout sécuritaire Éd. Syros, oct. 2000. Ouvrage collectif
- Pour une école accueillante à tous Revue FORS n°150 1999
- Pour une déontologie de l'enseignement ESF 1998. Sous la direction de Philippe Meirieu
- [http://www.lexpress.fr/actualite/societe/education/raccrocher-les-eleves-perdus\\_496355.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/education/raccrocher-les-eleves-perdus_496355.html)

### Douze propositions pour raccrocher les décrocheurs :

1. Adapter l'obligation d'assiduité
2. Améliorer l'emploi du temps
3. Instituer un moratoire sur le passé scolaire
4. Suspendre les redoublements
5. Développer une position généalogique
6. Reconnaître l'autodidactisme
7. Évaluer sans piéger; éradiquer la constante macabre
8. Majorer le rêve
9. Clarifier le rôle de l'enseignement professionnel
10. Modérer l'ethnisation dans l'orientation
11. Créer un statut de décrocheur
12. Développer une déontologie des enseignants

Résumé de conférence, par Anne Macherel Rey,  
Afides-Suisse

### Compte-rendu de la conférence de M. Gilbert Longhi

Enseignant chercheur en sciences de l'éducation

Directeur de l'Institut In situ In vivo

Président de l'observatoire déontologique de l'enseignement

Proviseur retraité de lycées intégrant des structures expérimentales

### Le décrochage scolaire

• Enquête sur le décrochage-raccrochage concernant les écoliers, collégiens et lycéens relevant de la carte scolaire et du district académique de Grigny et Viry-Châtillon, dans l'Essonne. Interviews des inspecteurs et chefs d'établissements (juillet 2010).

• Entretiens méthodiques non directifs conduits entre février 1999 et février 2009, avec 775 jeunes de 15 à 20 ans (47% de filles, 53 % de garçons), résidant en région parisienne, tous candidats à une reprise de la scolarité à l'issue d'une période de décrochage de plus d'une année scolaire.

> Faut-il parler de décrocheurs ou de raccrocheurs ?  
En France, selon certaines estimations, il y aurait près de 150 000 décrocheurs et/ou « perdus de vue », c'est-à-dire des jeunes dont l'École n'a plus de nouvelles.

> Certains chiffres sur les décrocheurs ne sont pas fiables (falsification, minimisation). Plusieurs cas de certificats médicaux de complaisance et/ou d'activités sportives ou artistiques qui sont prétextes à couvrir un réel absentéisme.

> Un travail sur les représentations du « décrochage » chez les enseignant-e-s est nécessaire car, selon le résultat des entretiens semi-directifs avec des élèves décrocheurs ou raccrocheurs, les causes/motifs du décrochage sont de trois ordres essentiels :

a. Le dysfonctionnement de l'Institution, qui se caractérise par :

• L'arbitraire de l'orientation scolaire (injustices naissant de regroupements ethniques ou de genre)

b. La cruauté de certains enseignants (autoritarisme, mauvaise perception/utilisation du système de notes, manque de professionnalisme)

c. Carences de l'Établissement scolaire :

• Professeurs non remplacés en cas d'absences

• Arrivées tardives en cours des professeurs

• Horaires des cours mal conçus (« bâtards »)

• Files d'attente à la cafétéria

• Flou général au niveau de l'organisation

Il se dégage de ces reproches une perception d'attitude consumériste de la part des étudiants.

> Réactions de l'école face à cet état de fait :

a. Dénier : il n'y a pas de décrochage !

b. Gradation des sanctions : mise en place de moyens administratifs allant jusqu'à l'exclusion de l'école d'un élève

c. Manœuvres : réorientation scolaire

d. Compassion passive : on aurait besoin de plus d'argent pour faire mieux !

e. Médicalisation de l'absentéisme : on s'en lave les mains et on reporte sa responsabilité sur le corps médical.

f. Abandon du décrocheur : on attend qu'il soit définitivement en échec et on le renvoie de l'Établissement

> Il existe un réel danger à la mise en sous-traitance de la réorientation scolaire, qui fait passer le jeune homme ou la jeune fille de l'école à l'apprentissage. C'est à l'école de prendre en charge les décrocheurs et le décrochage et non de s'en débarrasser.

> Selon les recherches de M. G. Longhi, il importe de relever les points et hypothèses suivants :

- a. L'hypothèse nosocomiale (l'école est porteuse du gène de décrochage) car elle induirait l'envie à certains élèves de la quitter, tous milieux socio-culturels confondus
- b. L'ingérence ou intrusion excessive : la surdose d'informations et de formations confiées à l'École est ressentie par certains jeunes comme une pression continue de celle-ci
- c. Le narcissisme du système éducatif : l'École serait victime d'une suffisance quasi malade (« Nous allons tout faire pour toi ! »)
- d. La constance macabre (Antiby), selon laquelle il y aurait toujours 3 secteurs dans toute évaluation : la tête – le milieu – la queue

> si l'on n'évalue que la tête, on va reproduire inmanquablement les 3 tiers...

> Suggestions pour atténuer le décrochage :

- a. Travailler sur l'assiduité et ouvrir la possibilité d'une « parenthèse du chagrin » (empathie)
- b. Adapter les manières de raccrocher au style de décrochage
- c. Instaurer un moratoire sur le passif d'un élève dans l'école :
  - Pas de transfert ou de reprise des notes obtenues avant le décrochage
  - Pas de transfert d'informations sur l'élève d'école à école
  - Jouer la généalogie au sein de l'école : les anciens aident/coachent les plus jeunes
  - Ouvrir le lien social
  - Reconnaître l'auto-didactisme
  - Réinstaurer le droit de rêver sa vie
  - Modérer la technicisation des filières
  - Prendre en compte l'idée que le communautarisme scolaire peut être un poids, voire un boulet
  - Lutter pour l'intégration des jeunes arrivant dans l'école
  - Travailler à une véritable déontologie de l'enseignant-e
  - Analyser quels sont les facteurs endogènes dans le décrochage à l'interne

> Comment se manifeste l'inadaptation des élèves au milieu scolaire :

- a. Au niveau comportemental
  - Violences verbales et/ou physiques
  - Mobbing
  - Absentéisme
  - Manque de cadre de référence
- b. Au niveau des apprentissages
  - Manque de rapport au savoir
  - Manque d'intérêt pour le savoir
  - Troubles du comportement, déficit d'attention
  - Décrochage → mauvais résultats, absences, etc. ■



# Le comportement inadapté des élèves

RÉPONSES ET BONNES PRATIQUES APPORTÉES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

## Introduction

### • Cadre légal

La Belgique créée comme état unitaire est devenue en 1993, un État fédéral composé de trois régions et trois communautés :

- Communauté française
- Communauté flamande
- Communauté germanophone

Depuis 1993, l'enseignement est devenu une compétence des Communautés

### • Le décret fondateur en Communauté française

Le décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (24/07/1997)

#### > Les services légaux

- Le centre psycho médico-social (CPMS)
- Les équipes mobiles
- La commission locale
- Le service de médiation scolaire wallon (SMS)
- Le service d'accrochage scolaire (SAS)
- Les services d'aide en milieu ouvert (AMO)
- Numéro vert « ASSISTANCE ÉCOLE »
- Le service de prévention des villes (SPV)

#### > Le CPMS et ses missions

- Public cible : élèves du fondamental, secondaire + CEFA
- Objectifs :
  - Former des CRACS! (classe de rattachement scolaire)
  - Progresser dans le processus éducatif
  - Orientation

- Prévention
- Guidance
- Soutien
- Éducation à la santé

- > Le service des équipes mobiles et ses missions
  - Où? Écoles subventionnées de la Communauté française
  - Objectif : Prévention et action en situation de crise
- > Le service des équipes mobiles et ses interventions
  - Jeunes en situation critique
  - Interventions auprès des adultes et des équipes éducatives
  - Écoute et soutien de crise
  - Accompagnement dans la gestion des conflits
  - Formation en gestion de conflits
- > Le service de médiation scolaire
  - Ses missions
    - Prévenir la violence
    - Prévenir le décrochage scolaire
  - Ses stratégies pour prévenir la violence
    - Rencontrer les protagonistes
    - Analyse des faits
    - Recours aux contrats/chartes
    - Respect mutuel
    - Intervention pour améliorer le climat de classe
    - Médiation entre élèves
  - Ses stratégies pour prévenir le décrochage
    - Cellule d'écoute
    - Médiation individuelle
    - Remotivation

- Travail sur l'estime de soi
- Rencontre avec les services de police
- Interface entre les acteurs de l'école

Le service de médiation a aussi mis en place des stratégies préventives relatives aux assuétudes et aux maltraitances.

> Le service d'accrochage scolaire (SAS)

• Pour qui? → **Élèves mineurs**

- Exclus d'un établissement scolaire et ne pouvant être réinscrits dans un autre (article 30)
- Inscrits dans un établissement scolaire et qui sont en situation de crise au sein de l'établissement (article 31)
- Absences fréquentes des cours sans motif valable, comportements tels qu'il est impossible d'avoir un climat serein indispensable à l'acquisition des savoirs et des compétences.
- Non inscrits dans un établissement scolaire et qui sont en situation de crise (article 31bis)

• Comment?

Sur base volontaire du mineur et de ses parents (ou personne investie de l'autorité parentale ou qui en assume la garde)

En cas de situation de crise : sur demande conjointe du mineur, de ses parents ou de la personne investie de l'autorité parentale et du chef d'établissement, après avoir pris l'avis du conseil de classe et du C.P.M.S.

• Période de prise en charge

Trois mois renouvelable une fois, sans pouvoir dépasser au total six mois par année scolaire et une année sur l'ensemble de la scolarité

• Dans quel but?

Apporter une aide sociale, éducative et pédagogique par l'accueil en journée et, si nécessaire, une aide et un accompagnement dans leur milieu familial

L'objectif de chaque prise en charge est la réintégration de ces élèves, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions possibles, dans une structure scolaire ou une structure de formation agréée dans le cadre de l'obligation scolaire.

Cette prise en charge peut être considérée comme satisfaisant aux obligations relatives à la fréquentation scolaire.

• Moyens mis en œuvre

- Élaboration d'un projet personnel avec le jeune qui évolue en fonction des demandes et des besoins du jeune.
- Ateliers scolaires (réapprentissage du plaisir du plaisir d'apprendre, de la confiance en soi, du respect d'autrui...)
- Activités collectives (resocialisation, respect et dépassement de soi; tolérance, partage et entraide...)
- Stage bénévoles d'observation (confirmer ou redéfinir le projet professionnel du jeune).

• Moyens supplémentaires pour l'école qui accueille :

→ **12 PÉRIODES PROFESSEURS PENDANT 2 MOIS**

- **14 SAS SUBDIVISÉS COMMUNAUTÉ FRANÇAISE :**

Maison des Associations ASBL (Bruxelles) – AJQP Aide à la jeunesse en Quartier populaire (Bruxelles) – SAS Brabant Wallon (Wavre) – « SENS-SAS » ASBL (Charleroi) – AMJO (Montigny-Le-Tilleul) – SAS de MONS ASBL (Mons) – SAS –HO ASBL (Tournai) – Carrefour (Namur) – ASBL Rebonds (Liège) – Compas Format ASBL (Seraing, Verviers, Waremmé) – Aux sources ASBL (Huy) – Emergence (Libramont)

- CAPACITÉ D'ACCUEIL : 20 JEUNES PAR SAS

|   | Art. 30                         | Art. 31                         | Art. 31bis                      |
|---|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Accord des responsables légaux et du mineur           | Oui                             | Oui                             | Oui                             |
| En cas d'exclusion                                    | Oui                             | /                               | /                               |
| En cas de situation de crise                          | /                               | Oui                             | Oui                             |
| Inscription dans une école                            | /                               | Oui                             | /                               |
| Avis conseil de classe                                | /                               | Oui                             | /                               |
| Avis C.P.M.S.   | /                               | Oui                             | /                               |
| Organisation d'un partenariat entre le SAS et l'école | Oui                             | Oui                             | Oui                             |
| Durée de la prise en charge                           | 3 mois<br>(renouvelable 1 fois) | 3 mois<br>(renouvelable 1 fois) | 3 mois<br>(renouvelable 1 fois) |
| Durée maximale sur l'ensemble de la solidarité        | 1 an                            | 1 an                            | 1 an                            |

> LE SERVICE D'AIDE EN MILIEU OUVERT (SAMO)

Aide gratuite préventive sociale et éducative des jeunes dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social.

Écoute – accompagnement – orientation – intervention dans les domaines social, scolaire, familial, économique, etc...) – accompagnement du jeune dans la mise en œuvre de projets personnels – médiation entre le jeune et sa famille – soutien de la famille dans l'exercice de ses responsabilités parentales.

A la demande du jeune, de sa famille ou d'une personne proche.

> NUMÉRO VERT « ASSISTANCE ÉCOLE »

0800/20 410

• Pour qui?

TOUT le personnel de l'enseignement : du directeur au personnel ouvrier

• Objectif?

Informer le personnel confronté à des situations de violence ou à des événements d'exception (suicide, incendie, maladie infectieuse grave...) sur :

- Les services de la Communauté française qui peuvent être activés (CPMS, Equipes mobiles, Services de la Médiation scolaire, SAJ...) et la façon d'y faire appel

- Les autres services qui pourront procurer une aide ou un accompagnement (services d'urgence, associations...)

- Les procédures dans les domaines psychologique, social, juridique ou administratif (demande d'assistance psychologique et juridique, demande de mutation prioritaire, demande de reconnaissance d'un accident de travail); la gestion de la violence au sein de l'école (outils de prévention)

• Pour qui?

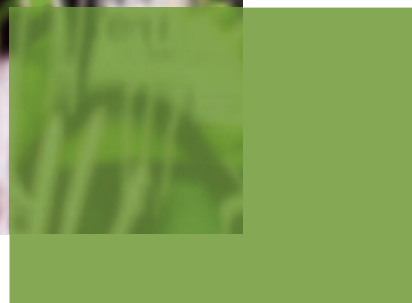
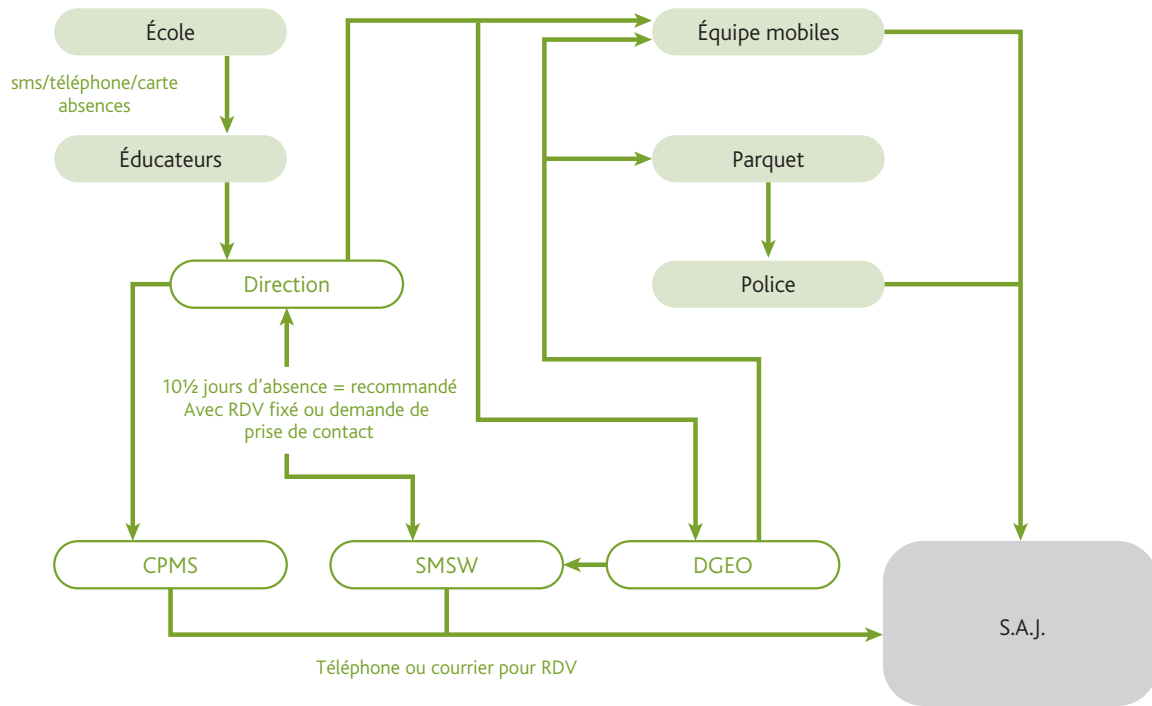
- Les criminologues des sections « Famille-Jeunesse » des parquets

» Délinquance juvénile (la protection de la jeunesse et la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction)

» Absentéisme scolaire : contacts avec la Communauté française, police locale, directions des établissements scolaires, etc.

» Maltraitance

> LA GESTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE



## La Communauté Wallonie-Bruxelles et ses réponses face au comportement inadapté des élèves

**Depuis 1997, La Communauté Wallonie-Bruxelles a défini les missions de l'enseignement fondamental et secondaire dans un Décret qui organise les missions prioritaires de l'enseignement et les structures aidant les jeunes en difficulté.**

Comme dans de nombreux pays, la Belgique a été confrontée aux difficultés de gestion de ses adolescents dans le milieu scolaire. Afin de pouvoir répondre correctement à ces besoins et également définir les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et secondaire, la Communauté Wallonie-Bruxelles (Les Communautés gèrent la compétence Enseignement dans le pays qui est un Etat fédéral) a rédigé un décret paru en 1997.

Nous nous attacherons ici à découvrir les structures mises en place pour aider les jeunes au comportement inadapté par ce décret, appelé Décret Missions.

([http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/21557\\_002.pdf](http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/21557_002.pdf))

Commençons par le Centre psycho médico social. Il a pour but de former des citoyens autonomes et responsables. Le CPMS s'occupe de l'orientation des adolescents et a une mission d'éducation à la santé et de prévention dans divers domaines (accoutumance jeux, alcool,...). Il est l'interlocuteur privilégié des écoles.

Ensuite, nos écoles bénéficient de l'appui des équipes mobiles en situation de crise. Ces équipes interviennent ponctuellement dans les écoles auprès des jeunes et des adultes et aident à gérer les conflits.

Une personne-ressource bien utile à nos écoles est le médiateur scolaire. Le médiateur intervient à la demande des écoles, élèves ou parents et mène des actions afin de prévenir la violence notamment, en ayant recours aux contrats et en intervenant dans les classes. Le médiateur travaille

**Alicia Vandenaabeele**  
Afides-Belgique

aussi sur l'estime du jeune et est une interface entre les acteurs de l'école.

Quand un de nos jeunes se trouve en situation de décrochage ou est exclu d'un établissement et n'est plus scolarisable, il peut être amené à fréquenter un Service d'Accrochage Scolaire. Ce service est accessible sur base volontaire. L'adolescent est alors pris en charge au maximum six mois par an et une année sur l'ensemble de sa scolarité. Cette structure apporte au jeune une aide sociale, éducative et pédagogique par un accueil en journée et, si nécessaire, il réalise un accompagnement familial. Au terme de la période d'accueil, le jeune est alors réintégré dans un établissement bénéficiant, pendant la période d'accueil, d'un suivi accru au sein de l'école.

Nos jeunes peuvent aussi faire appel au Service d'Aide en Milieu Ouvert (AMO). Ces services proposent une aide gratuite afin de faire de la prévention sociale et éducative dans le milieu de vie des jeunes et dans les rapports qu'ils entretiennent avec leur environnement social.

Le dernier né de nos services d'aide est le numéro vert « Assistance Ecole ». Ce numéro vient en aide à tout membre du personnel et lui donne des informations nécessaires et l'aide souhaitée s'il est confronté à un phénomène de violence scolaire.

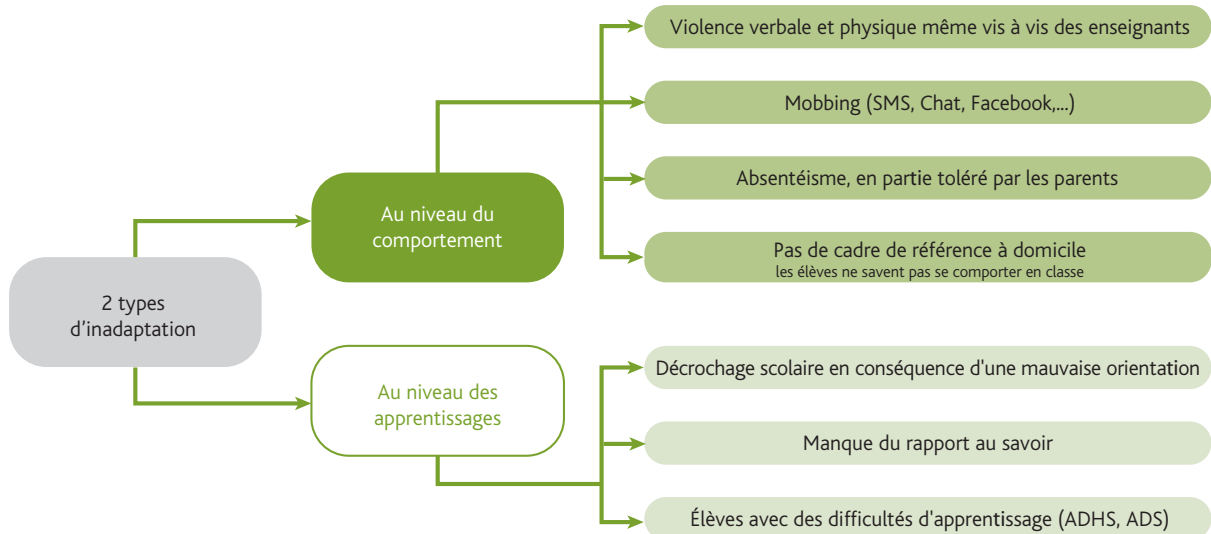
La Communauté Wallonie-Bruxelles regorge donc de structures efficaces à gérer les soucis rencontrés au sein des écoles. ■

# Comportement inadapté des élèves, mesures de remédiation au Luxembourg

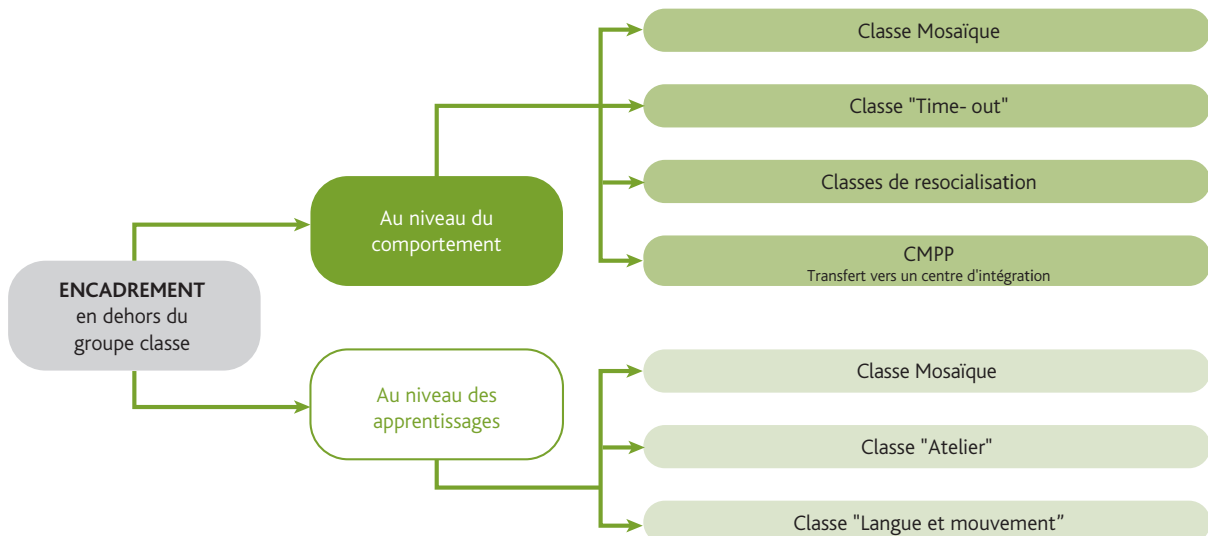
Astrid Schuller  
Lycée Belval

et Joe Bertemes

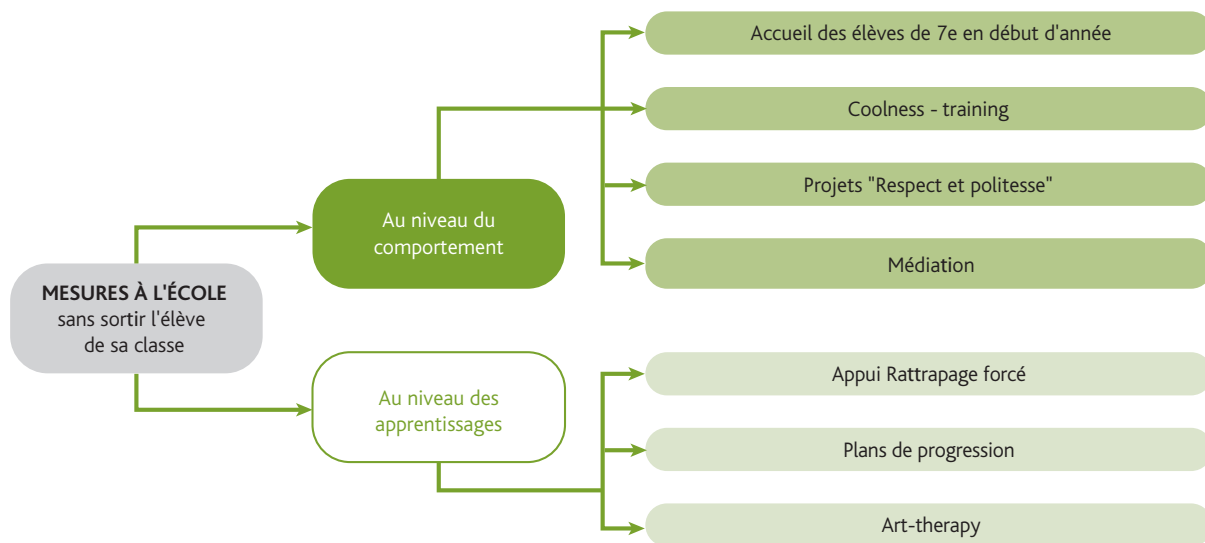
## Esquisse d'une définition



## 1. Après escalation



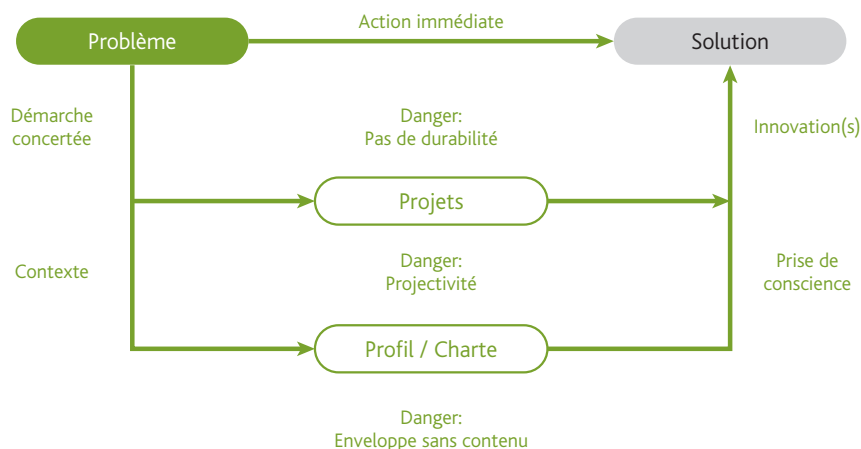
## 2. Prévention



## 3. Encadrement complémentaire

- Foyer scolaire : encadrement des élèves à l'école par des éducateurs jusqu'à 17h30
- Nordstad : internat pour 10 élèves à comportement inadapté (encadrement 24h/24h) pendant 365 jours)
- « School Workers » : élèves offrant des activités pendant les récréations

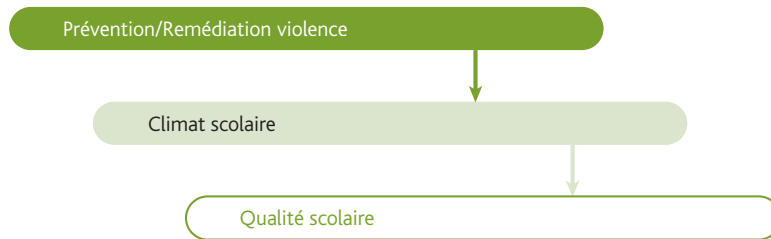
## 4. Conclusions intermédiaires



## 5. Pour des questions durables

- Pas de complément ou rajout, mais condition préalable à un apprentissage réussi
- Pas d'action éphémère, mais partie intégrante du climat scolaire
- Pas d'action isolée, nécessite une réflexion et une action soutenue au niveau de la qualité scolaire.

## 6. Interconnexions

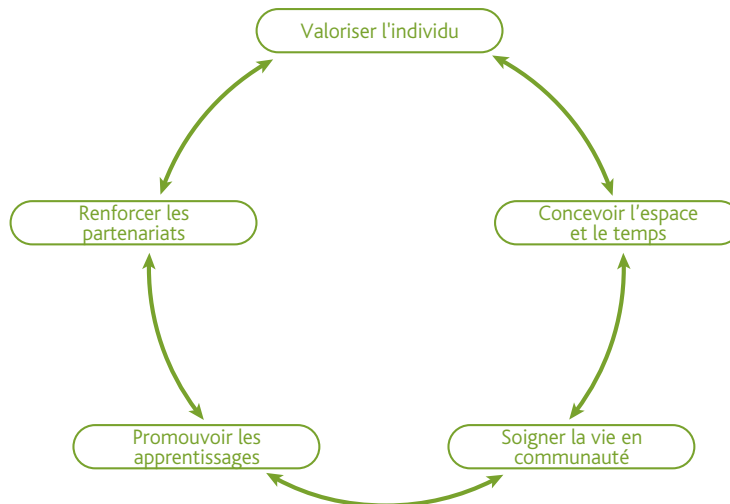


## 7. Climat scolaire

- a. Concept difficilement saisissable
- b. Descriptions souvent intuitives
- c. Difficilement mesurable directement
- d. Mesures de l'impact du climat scolaire sur :
  - Le bien-être des acteurs
  - La performance scolaire des élèves
- e. Nécessité d'un modèle



## 8. Modèle du climat scolaire : Carat



## 9. Étapes suivantes

- a. Finalisation du modèle
- b. Élaboration d'un outil d'analyse
- c. Élaboration d'un cadre pour la définition de projets « climat scolaire »
- d. Identification et « catégorisation » de partenaires externes pour les projets

Astrid.schuller@education.lu | Jos.bertermes@men.lu

## La prévention de l'exclusion scolaire

Cumulé sur plusieurs années, le nombre des élèves qui quittent l'école sans qualification, fait appréhender la naissance d'une frange importante de jeunes socialement marginalisés. Les conséquences du décrochage scolaire sont en effet nombreuses et préoccupantes et affectent tant le jeune sur le plan individuel que la collectivité dans son ensemble. La prévention de l'échec scolaire est d'autant plus importante dans son contexte économique et social où la situation des personnes non ou peu qualifiées devient de plus en plus précaire.

C'est pourquoi le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle a fait la lutte contre l'exclusion scolaire une de ses priorités.

Depuis 2003, un suivi personnalisé des élèves qui ont quitté l'École luxembourgeoise sans diplôme est assuré. Le relevé nominatif de ces jeunes est établi de mois en mois et transmis aux centres régionaux de l'Action locale pour jeunes (ALJ). L'ALJ contacte individuellement les jeunes concernés pour les interroger sur les raisons qui ont entraîné l'arrêt des études et la situation personnelle dans laquelle ils se retrouvent après avoir quitté l'école. Le cas échéant, le soutien de l'ALJ est proposé pour la recherche d'une formation ou d'une école.

Le suivi systématique du décrochage scolaire montre qu'il y a une variation en dents de scie depuis 2003 à 2008 et que le phénomène du décrochage concerne entre 10 à 18% de la population scolaire luxembourgeoise.

L'enquête a également révélé que certains groupes d'élèves courent un plus grand risque de décrocher :

- Les garçons plus que les filles
- Les élèves de nationalité étrangère plus que de nationalité luxembourgeoise

**Joe Bertemes**

Directeur du SCRIPT  
(Service de Coordination de la Recherche  
et de l'innovation Pédagogique)  
Ministère de l'Éducation  
Nationale et de la Formation  
professionnelle

- Les élèves du cycle inférieur, ainsi que ceux inscrits au régime professionnel
- Les élèves avec un retard scolaire d'au moins deux années

Quant aux raisons invoquées par les décrocheurs, les plus citées ont été les suivantes :

- L'échec scolaire (27,4%)
- Mauvais choix de formation ou mauvaise orientation (26,8%)
- Manques de motivation de poursuivre une formation scolaire ou de fréquenter leur ancienne école (18,4%)
- Ne pas avoir trouvé de poste d'apprentissage, cessation du contrat (17,8%)

Quelques thèses (peut-être légèrement provocatrices)

Pour moi, la violence pourrait se définir ainsi : « C'est quand on ne dit pas ou qu'on ne dit plus... » (Françoise Dolto)

Est-ce que pour certains élèves les actes de violences ne sont qu'un moyen de communiquer leur désarroi, leur manque de répondant, plutôt un appel au secours qu'ils ne peuvent communiquer autrement, parce qu'ils leur manquent les mots, l'occasion, l'interlocuteur et aussi de répondant?

Qu'en est-il de ceux que l'on voit et n'entend pas? De ceux qui restent au fond de la classe, qui se cachent sous des plus grands.

→ Est-ce que réfléchir à comment on peut laisser à l'école un espace, un lieu, une période qui permettent aux jeunes de s'exprimer?

**Les intellectuels sont sans doute parmi les plus mal placés pour prendre conscience de la violence qu'exerce le système scolaire parce qu'ils l'ont eux-mêmes subie plus intensément que la moyenne des gens et parce qu'ils continuent à contribuer à son exercice** (Pierre Bourdieu)

Les pédagogues doivent ouvrir leur réflexion à d'autres professionnels pour réfléchir sur les causes dans un débat multiprofessionnel.

→ Réflexion autour d'une école spécialisée pour des élèves au comportement dont le focus majeur sera la réintégration scolaire

**Der reiende Fluss wird gewaltttig genannt, Warum nicht das Flussbett, das ihn einemgt?** (Bertold Brecht)

Il y a une violence qui est importé à l'école, importée d'un possible communautarisme, de la société qui tend à corrompre le climat de la classe, une violence que l'on ne peut pas tolérer puisqu'elle rend impossible le travail productif en classe. Mais il y a aussi une violence que produit l'école, par le fait des mots, de remarques inappropriées, qui blessent la fleur fragile de l'identité naissante du jeune et peuvent le freiner dans son développement identitaire. ■



## Le comportement inadapté des élèves, un défi pour nos écoles, partage des solutions

**Denise Bergeron**  
Secrétaire générale

**Gisèle Camiré**  
présidente d'AFIDES-Québec

Ayant acceptées l'aimable invitation de nos collègues des différentes sections AFIDES de l'Europe, nous avons présenté la politique du MELS en matière d'éducation pour les EHDAA. De plus, nous avons souligné les orientations définies par notre Ministère concernant les élèves mésadaptés. Par la suite nous avons partagé quelques réalisations de certaines écoles et groupes de chercheurs sur la question de la réussite des élèves.

### Le système scolaire québécois

Notre système scolaire a connu plusieurs transformations depuis l'établissement du premier ministère de l'Éducation par l'adoption de la Loi 60 en 1964. Malgré son objectif principal d'offrir une plus grande accessibilité à l'école publique, les acteurs du système éducatif ont vite constaté qu'une grande proportion d'élèves n'obtenaient pas les résultats attendus.

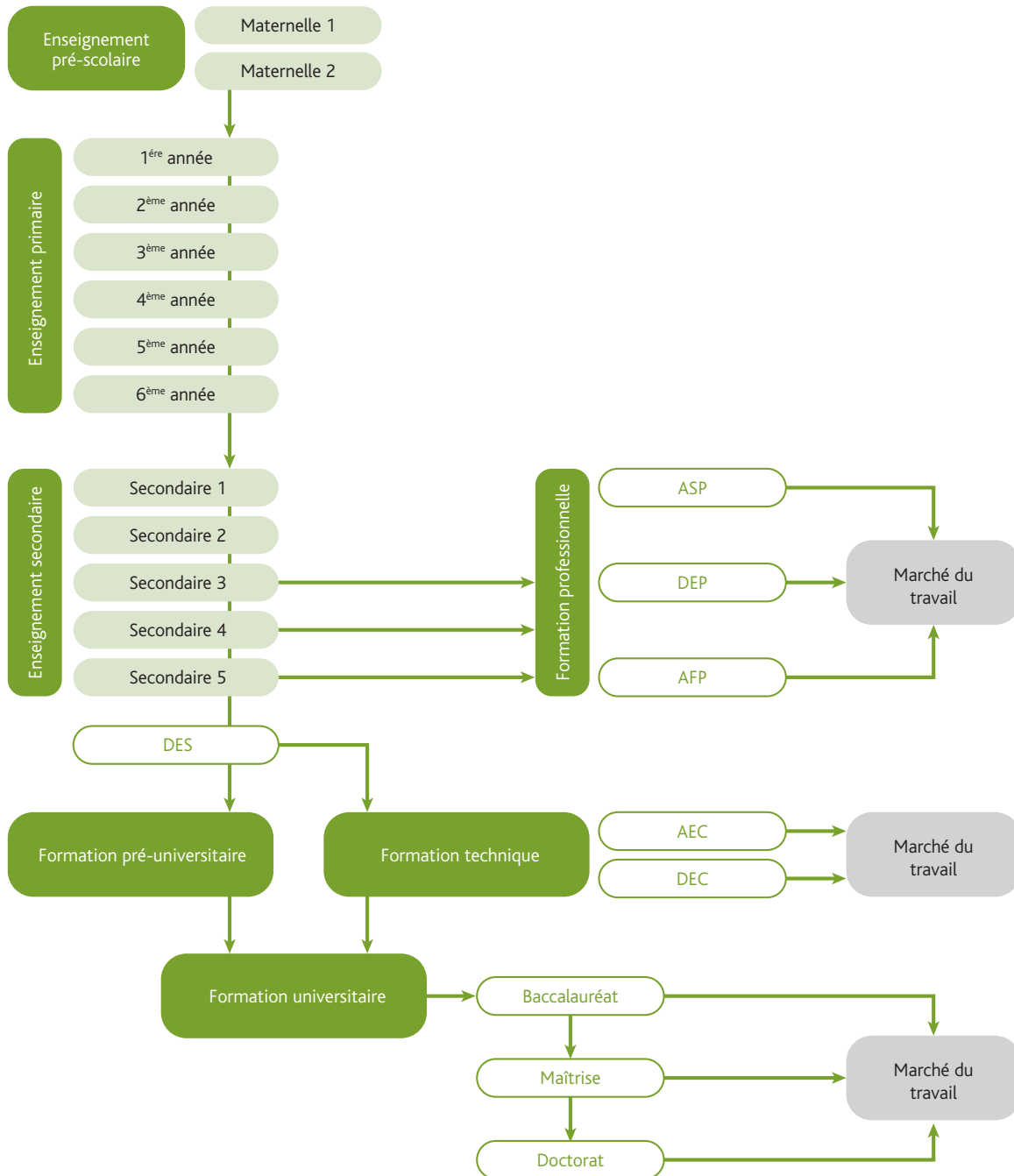
En 1976, le rapport du Comité provincial de l'enfance exceptionnelle (COPEX), intitulé *L'Éducation de l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage au Québec* (Québec, ministère de l'Éducation, 1976, t. I : Bilan; t. II : Prospective)<sup>3</sup>, prône une approche systémique mettant l'accent sur les besoins et les capacités de l'élève et qui tient compte du milieu dans lequel il évolue. Le comité recommande alors la mise en place d'un modèle de services en cascade, plus normalisant. Ce modèle prévoit des réponses différentes en fonction des besoins de chaque élève, de la classe ordinaire à l'école spécialisée, jusqu'à la scolarisation

en milieu hospitalier ou à domicile, tout en planifiant le retour à la classe ordinaire. Cette étude fut le premier pas du Ministère vers les politiques en adaptation scolaire que nous connaissons aujourd'hui. L'acronyme EHDAA (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) désignera dorénavant cette clientèle particulière.

Tout en continuant d'améliorer le curriculum scolaire, l'avancement des connaissances dans les domaines liés au développement de l'enfant (social, affectif, moral, cognitif, langagier, créateur et psychomoteur) a permis de mieux outiller l'école pour soutenir ces élèves en difficulté. Les politiques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du sport (MELS) favorisent une intégration harmonieuse de ceux-ci en classe régulière. Une intégration scolaire harmonieuse signifie que l'on favorise le développement du plein potentiel et la réponse aux besoins de tous les élèves de la classe, sur le plan de l'instruction, de la socialisation et de la qualification, afin que cela constitue une expérience positive pour toute la communauté éducative, y compris les parents.

<sup>1</sup> Vie pédagogique, numéro 150, mars 209, Dossier : Des réalités à définir, un grand tour d'horizon initial : le rapport Copex. [www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/150/index.asp?page=dossierC\\_4](http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/150/index.asp?page=dossierC_4)

## Le système scolaire au Québec



**TABEAU 1 :**

Ce tableau présente le cheminement possible d'un élève de classe régulière dans le système éducatif québécois dès l'âge de 4 ans.

Avant leur arrivée à l'école, les enfants qui présentent un handicap ou des difficultés dans leur développement moteur, langagier ou intellectuel peuvent recevoir des services dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec. Comme il n'y a pas de transfert automatique des dossiers de ces élèves entre les deux réseaux, les parents aviseront l'école des difficultés connues de leur enfant lors de son entrée à l'école. Chaque milieu scolaire, avec l'aide des ressources qui lui sont accordées, devra organiser les services qui répondront aux besoins spécifiques de ces élèves.

### Statistiques sur la clientèle EHDA

Chaque année, le Ministère reçoit des organismes scolaires des données sur la déclaration des clientèles. Ces données servent principalement au financement des commissions scolaires. Elles permettent aussi de constituer un portrait des effectifs fréquentant le réseau scolaire.

Le financement reçu par les organismes scolaires comprend des allocations de base pour le fonctionnement général des commissions scolaires et des allocations supplémentaires, notamment pour l'adaptation scolaire.<sup>4</sup> En 2008-2009, les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage représentaient 18 % de l'effectif scolaire total alors que le Ministère allouait 27,6 % des ressources pour les services à leur intention.

En ce qui a trait aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le Ministère s'est doté de définitions pour les besoins du financement et de la collecte de données. Ainsi, les élèves considérés comme « handicapés » ou comme ayant des troubles graves du comportement sont ceux qui, à la suite d'une évaluation diagnostique réalisée par un personnel qualifié, présentent des incapacités ou des limitations découlant d'une déficience ou d'un trouble se manifestant sur le plan scolaire et nécessitant des mesures d'appui. Lorsqu'il est question

d'élèves « en difficulté », le Ministère considère les élèves à risque pour lesquels un plan d'intervention a été établi ainsi que les élèves qui correspondent aux définitions d'élèves en difficulté d'apprentissage et ceux présentant des troubles du comportement.

Voici en vrac des données extraites du document du Ministère qui a servi de support à la rencontre des partenaires de l'éducation qui s'est tenue le 25 octobre 2010, à Québec, sur l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté.<sup>5</sup>

- Avec la diminution de l'effectif total et l'augmentation du nombre total d'élèves handicapés et en difficulté, la part relative de ces derniers est passée entre 2002 et 2010 **de 13,5% à 18,4%**.
- Par contre on note une légère diminution de 5% de la proportion des élèves en difficulté entre 2002 et 2010 ce qui porte leur nombre à environ 133 000 élèves.
- Les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage sont en grande majorité des garçons. Il y a près de deux fois plus de garçons que de filles. (46 865 filles pour 86 775 garçons)
- Cette proportion est sept fois plus grande chez ceux qui présentent des troubles graves du comportement. (138 filles pour 976 garçons)
- La proportion d'intégration en classe ordinaire varie considérablement selon les caractéristiques des élèves. Ainsi, les élèves en difficulté sont majoritairement intégrés en classe ordinaire (70,5 % en 2009-2010).
- Quelques catégories d'élèves ont toutefois vu leur taux d'intégration augmenter depuis 2002-2003. C'est le cas des élèves présentant des troubles envahissants du développement (une variation de 8,8 points de pourcentage de 2002-2003 à 2009-2010), ceux présentant des troubles relevant de la psychopathologie (une variation de 6,3 points de pourcentage de

<sup>4</sup> L'effectif scolaire total était de 897 172 élèves et l'effectif EHDA, de 161 055 (Source : MELS, DRSI, Portail informationnel, Système Charlemagne, données au 31 janvier 2010). Les allocations totales aux commissions scolaires étaient de 6 651 milliards de dollars CAN alors que celles pour les EHDA étaient de 1,8 milliard de dollars CAN (MELS, Direction générale du financement et de l'équipement, juin 2010).

<sup>5</sup> Rencontre des partenaires en éducation- Document d'appui à la réflexion- Rencontre sur l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté, 25 octobre 2010, Mels 2010.

[www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EPEPS/Formation\\_jeunes/Adaptation\\_scolaire/RencontrePartEduc\\_DocAppuiReflexion\\_RenclIntegrationElevesHandDiff.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EPEPS/Formation_jeunes/Adaptation_scolaire/RencontrePartEduc_DocAppuiReflexion_RenclIntegrationElevesHandDiff.pdf)

2002-2003 à 2009-2010) ainsi que des élèves ayant des troubles graves du comportement (une variation de 9,1 points de pourcentage de 2002-2003 à 2009-2010).

- Les effectifs pour le soutien des élèves
  - le personnel de soutien est deux fois plus nombreux que le personnel professionnel à intervenir dans les commissions scolaires auprès des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et, de plus ce sont les techniciens en éducation spécialisée qui sont présents en plus grand nombre. (2 260 professionnelles pour 4 435 techniciens en éducation spécialisée)
  - À ce nombre il faut ajouter 1 272 enseignants ressources et orthopédagogues dans les écoles secondaires.
  - 113 personnes ressources dans les Services régionaux de soutien.

### Portrait de la réussite

Nous vous avons présenté un portrait très exhaustif de la situation des élèves HDAA dans le réseau des écoles du Québec. Cependant, tous ces efforts consentis par l'État afin de répondre aux besoins particuliers de ces élèves, se traduisent-ils par une augmentation de l'obtention d'une qualification ou d'un diplôme?

Le Ministère dispose d'études à cet égard jusqu'en 2004 et 2006 pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage des cohortes de 1998 et 1999.

Cependant, depuis les années étudiées, de nouveaux parcours de formation ont été mis en place afin d'assurer un cheminement scolaire qui favorise davantage l'obtention d'une qualification pour les élèves qui présentent de grandes difficultés d'apprentissage. Ainsi, les données du Ministère indiquent qu'environ 45 % des élèves inscrits à la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé ont obtenu leur certificat en juin 2009 et que, parmi ceux-ci, plusieurs ont poursuivi leurs études, soit au secteur des jeunes ou au secteur des adultes.

Les données indiquent que ces élèves présentent un faible taux de réussite et que ce taux varie selon que l'élève soit handicapé, en difficulté ou

qu'il présente des troubles graves du comportement. Aucune donnée n'est actuellement disponible pour ce qui concerne les jeunes ayant obtenu leur certificat de formation préparatoire au travail puisque la première cohorte d'élèves qualifiés l'a été en juin 2010. En 2009-2010, 6 101 élèves étaient inscrits à la formation préparatoire au travail et 5 010 élèves étaient inscrits à la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.

Il est permis de croire que ces formations permettront d'accroître sensiblement les taux d'obtention d'un diplôme ou d'une qualification des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

### Facteurs contribuant à la réussite du plus grand nombre

En regroupant les informations recueillies auprès des organismes scolaires, les analystes ont pu dégager treize voies qui favorisent la réussite :

1. Valoriser l'éducation et la persévérance scolaire à l'échelle du Québec.
2. Établir des cibles de réussite pour chaque commission scolaire et en assurer le suivi.
3. Mobiliser les acteurs régionaux.
4. Préparer l'entrée à l'école des enfants de milieux défavorisés ou en difficulté.
5. Réduire le nombre d'élèves par classe au primaire.
6. Réduire les retards d'apprentissage au primaire
7. Renforcer la stratégie « Agir autrement » en prenant appui sur l'action de plus d'une centaine d'écoles
8. Offrir un accompagnement individualisé aux élèves du secondaire
9. Augmenter l'offre d'activités parascolaires sportives et culturelles
10. Réaliser des projets communautaires en ciblant les jeunes à risque au secondaire, notamment dans les quartiers les plus défavorisés de Montréal
11. Mieux accompagner les élèves des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années du secondaire pour les mener à l'obtention d'un diplôme.

12. Faciliter et encourager l'accès à la formation professionnelle

13. Raccrocher le maximum de décrocheuses et de décrocheurs

Certaines de ces voies relèvent de décisions gouvernementales mais la plupart décrivent des attitudes et des façons de faire qui résulteront du leadership des chefs d'établissement scolaire dans leur milieu.

Plus récemment, la stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires « L'École, j'y tiens! », lancée en septembre 2009 invitait, par ses voies de réussite, la communauté éducative à se mobiliser pour hausser le nombre de jeunes de moins de 20 ans qui obtiennent une première qualification ou un diplôme d'études secondaires. Cette stratégie d'action tient compte des défis particuliers des élèves handicapés ou en difficulté en prévoyant différents chantiers dont les résultats appuieront les milieux scolaires dans l'amélioration de leurs interventions à leur égard.

Finalement, conformément aux modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport entamait, en juin 2010, la signature de conventions de partenariat avec les commissions scolaires afin d'officialiser la contribution de chacune d'entre elles à la réalisation des orientations dont s'est dotées le Québec en matière de persévérance et de réussite scolaires.

## Conclusion

Le système éducatif québécois préconise avant tout une orientation claire d'école inclusive pour tous. C'est pourquoi l'ensemble des mesures prises pour favoriser la réussite scolaire s'inscrivent dans cette direction et favorisent l'intégration des élèves mésadaptés leur permettant une scolarisation et une meilleure intégration sur le marché du travail.

Le grand défi de nos systèmes éducatifs étant celui d'assurer, concrètement à tous les élèves, l'accès à une éducation de qualité et ce, dans la perspective de la recherche d'un juste équilibre entre tous. C'est pourquoi il est important de compter sur l'apport positif de tous les acteurs et, de façon plus spécifique, sur les chefs d'établissement qui connaissent bien tous leurs élèves et les enjeux importants au regard de la réussite scolaire. ■

Sites internet pour références :

[www.mels.gouv.qc.ca/sections/PRPRS/index.asp](http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/PRPRS/index.asp)

La persévérance : moteur de réussite scolaire

[www.ulaval.ca/crides](http://www.ulaval.ca/crides)

Le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES)

[www.projetqes.ca](http://www.projetqes.ca)

Le questionnaire sur l'environnement socio-éducatif est un outil d'évaluation qui permet de tracer le portrait d'un établissement d'enseignement au niveau du climat de l'école, des pratiques éducatives et de gestion et des problèmes perçus et vécus (Janosz, Georges et Parent, 1998)

[www.qes.espacedoc.net](http://www.qes.espacedoc.net)

Le questionnaire sur l'environnement socio-éducatif de l'école (QES) adapté et validé pour la Suisse à partir du questionnaire d'évaluation du climat socio-éducatif développé par Michel Janosz de l'Université de Montréal.

[www.preventionviolence.ca/html/thematique.html](http://www.preventionviolence.ca/html/thematique.html)

L'Observatoire canadien pour la prévention de la violence à l'école est parrainé par La Faculté des Sciences de l'éducation de l'Université Laval.

[www.ecolecomportement.com](http://www.ecolecomportement.com)

École et Comportement a pour raison d'être de supporter les interventions éducatives auprès des élèves qui présentent des difficultés de comportement.

Quelques ouvrages proposées sur ce site :

Le chuchotement de Galilée : permettre aux jeunes difficiles de réussir à l'école, Égide Royer et du même auteur :

- Comme un caméléon sur une jupe écossaise
- Comment enseigner à des jeunes difficiles sans s'épuiser
- Leçons d'éléphants : Pour la réussite des garçons à l'école

# La Chaux-de-Fonds, métropole horlogère

L'équipe d'Afides-Suisse  
composée de :  
**Laurent Feuz,**  
**Jean-Philippe Favre**  
**et Alain Reymond**

## 1. Présentation de la Ville

La Chaux-de-Fonds est la troisième ville de la Suisse francophone avec une population de 37 600 habitants. Son urbanisme horloger est inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

## 2. L'École obligatoire

La ville est divisée en trois secteurs : Nord, Sud et Ouest

L'École obligatoire comprend 4550 élèves

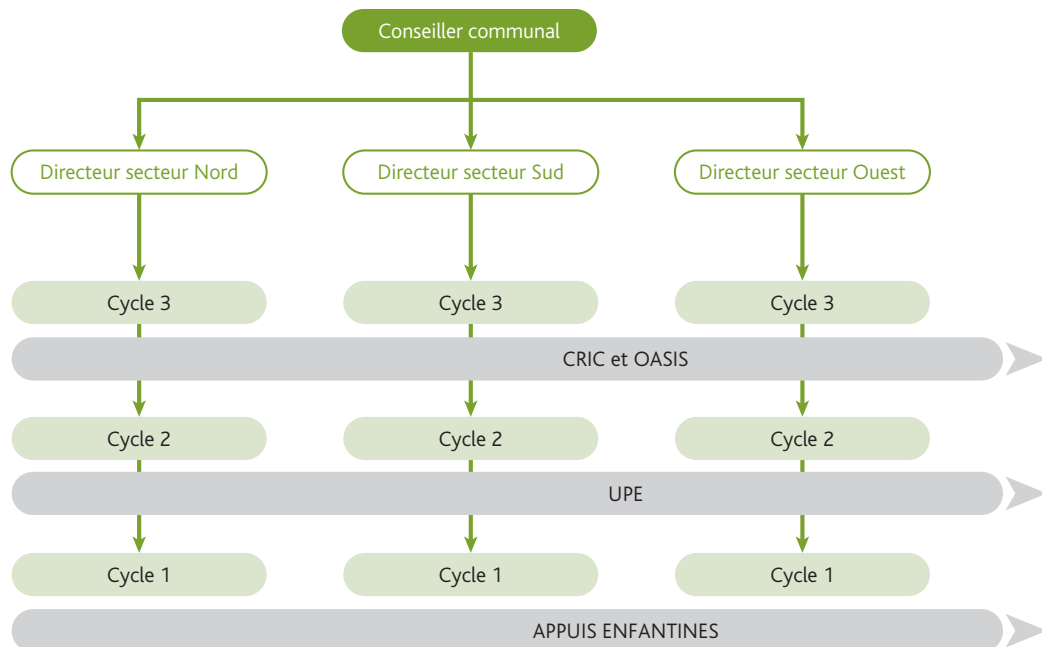
Le service d'aide de l'école se nomme : Unité de remédiation

Elle comprend :

- Appuis enfantines → degré -2 à 2
- UPE (Unité de Promotion Éducative) → degré 2 à 5
- CRIC et OASIS degré 5 à 9

Chaque secteur dispose d'un service socio-éducatif (SSE)

## 3. Organigramme de l'École obligatoire



#### 4. Historique

##### CRÉATION CRIC –1999/2000

- Prendre en charge des élèves mis à pied, exclus de l'école ou à la rue
- Répondre aux «grosses crises» sur le terrain

##### CRÉATION OASIS -2008

- Prendre en charge des élèves en difficulté sur 8 semaines

#### 5. Les classes CRIC & OASIS

**CRIC** = Classe de remédiation intensive du comportement  
 Responsable Alain Reymond, poste à 100%

**OASIS** = Outil d'adaptation scolaire et d'insertion sociale  
 Responsable Didier Yerly, poste à 100%

Ces deux classes concernent les trois secteurs de l'école obligatoire de la Ville de La Chaux-de-Fonds et sont ouvertes aux élèves des degrés 5 à 9 d'âge 10 à 16, soit environ 2210 élèves.

Le passage dans une de ces deux structures n'est en aucun cas une sanction car la volonté de la structure est l'inclusion et non l'exclusion.

#### 6. Comparaison CRIC & OASIS

| CRIC  | OASIS   |
|---|---|
| <p><b>Prise en charge</b><br/>                     1 élève à la fois pour une durée en principe de 2 jours et demi</p>  | <p><b>Prise en charge</b><br/>                     8 élèves de tous niveaux confondus pour 8 semaines, 4 volées sur l'année scolaire</p>  |
| <p><b>Type d'élève accueilli</b><br/>                     Grosse crise/intervention sur le terrain<br/>                     - élève perturbateur<br/>                     - leader négatif<br/>                     - élève en souffrance, livide, démuni...</p>  | <p><b>Type d'élève accueilli</b><br/>                     - forte inadaptation sociale et scolaire</p>  |
| <p><b>Priorité</b><br/>                     Investiguer la problématique de l'élève en fonction de la situation</p>   | <p><b>Priorité</b><br/>                     (ré) apprendre le métier d'écolier par un travail basé sur l'effort avec une tolérance zéro<br/>                     Les parents de l'élève sont obligatoirement associés à la démarche<br/>                     Tous les élèves OASIS sont passés par la classe CRIC</p>   |
| <p>A la fin du séjour en classe CRIC décidé par la direction<br/>                     Un bilan est organisé avec la direction, le maître, ses parents et le responsable de la classe CRIC<br/>                     Un rapport de cette séance est envoyé aux parents et déposé dans le dossier de l'élève</p> | <p>A la fin du séjour en classe OASIS décidé par la direction<br/>                     Un bilan est organisé, avec le directeur de l'élève, CRIC/OASIS, le maître de l'élève, l'élève, ses parents et les deux responsables des classes CRIC et OASIS<br/>                     Un rapport de cette séance est envoyé aux parents et déposé dans le dossier de l'élève</p> |

## Synthèse des travaux du colloque

Jean-Luc Tilmant a relevé le défi, tout au début de ce colloque, de résumer en trois quarts d'heure dix années de recherche – action sur le terrain. Et il l'a fait avec un brio extraordinaire. Le défi que j'ai à relever ce matin est à première vue bien moins lourd : résumer en vingt minutes deux jours de conférences, de témoignages, de questionnements et de discussions, cela peut paraître archi-simple, mais ce serait ne pas compter avec la richesse et le foisonnement d'idées que l'AFIDES réussit à déclencher à chacune de ses rencontres.

Et Jo Troian, président AFIDES-Luxembourg l'a bien souligné, dès le coup d'envoi jeudi soir et lors de son allocution de bienvenue hier matin : l'héritage de l'AFIDES, c'est d'arriver à rassembler, régulièrement et un peu partout dans le monde francophone, des responsables de l'éducation engagés et soucieux de remplir le rôle d'éducateurs, de pédagogues, de chefs d'établissement, de directeurs d'école, d'inspecteurs qui viennent se ressourcer en ces moments privilégiés de partage des expériences, des réussites et des échecs vécus au quotidien. Permettre à ses membres de s'informer sur les recherches en cours, sur les idées, les théories et les projets en gestation chez les autres, de discuter avec des spécialistes de la gouvernance d'école, de politique scolaire, de psychopédagogie ou d'engagement social, retrouver des collègues et des amis pour un échange des bonnes pratiques dans une atmosphère conviviale, c'est un des secrets de l'AFIDES qui – au-delà de toutes les difficultés à faire bouger des acteurs déjà surchargés sur le terrain – étonne chaque fois lors de ses bienales et de ses colloques.

La participation aux colloques des 4 sections européennes montre que le système d'échanges réguliers entre des responsables d'éducation francophones assez voisins les uns des autres fonctionne toujours. Si vous me permettez d'ouvrir une petite parenthèse chauviniste et narcissique, je dirai que – jeune apprenti-sorcier à l'époque – j'ai appris à connaître cette démarche grâce à

**Robert Bohnert**  
Secrétaire de  
l'AFIDES-Luxembourg

Jacques Vander Cruysen et Jean Cambier ici présents, et que je ne le regrette pas !

Nous avons besoin dans une Europe, dont la plupart des pays déclinent leurs recherches pédagogiques et leurs politiques d'enseignement et d'encadrement au rythme de l'approche anglo-saxonne, incontournable certes, et porteuse de projets extraordinaires, mais à laquelle manque parfois ce je-ne-sais-quoi qui fait la spécificité de la pédagogie et de la sensibilité francophones.

« Le syndrome d'Harpocrate », quelle belle image, celle du dieu du silence, pour conjurer le mal fondamental en éducation : l'ensemble des silences qui détruisent le côté humain de l'institution « école » ! Vous conviendrez avec moi que nous n'aurions pas pu trouver meilleur intervenant que Jean-Luc Tilmant pour introduire le sujet complexe du comportement inadapté, du décrochage et de l'exclusion des élèves, de la tragédie inspirée par le dieu du silence, une intervention qui part du vécu, du terrain, un terrain qui révèle l'abîme de la détresse de beaucoup de jeunes, mais une intervention tout de même optimiste qui montre à quel point une pédagogie qui respecte et responsabilise les jeunes en luttant contre leur exclusion peut être efficace. Le conférencier a prouvé qu'une recherche systémique et rigoureuse n'exclut pas nécessairement l'action engagée et l'investissement personnel qui reste – au-delà de toute théorie – la seule force qui puisse vaincre le dieu du silence et redonner confiance au jeune.

En choisissant ce sujet dont l'écho montre qu'il met le doigt sur l'une des grandes plaies de l'école d'aujourd'hui, nous avons d'une certaine façon montré, je crois, que nous sommes prêts à briser les tabous traditionnels, que nous avons compris à l'AFIDES qu'il n'est plus tolérable de taire, de minimiser ou de dissimuler les conflits, les violences interpersonnelles ou institutionnelles, l'absentéisme, le décrochage, mais qu'il faut agir en toute connaissance de cause. Merci, M. Tilmant,

d'avoir rappelé que le terrain a besoin d'autonomie, de cette autonomie concrète qui permet de s'adapter aux faits de société et aux êtres humains réellement existants auxquels on est confronté. Je le répète ici puisque les notabilités de notre Ministère n'étaient pas encore arrivées hier au moment de votre communication.

Vous nous avez rappelé d'autres évidences en parlant de vos « Tèdjalàs », celle par exemple que de plus en plus d'enfants ne sont plus scolarisables, que l'intégration de ces gosses ne fonctionne pas forcément selon le paradigme de l'ordre, que les gosses sentent l'intolérance des adultes, qu'une pédagogie est le résultat d'une concertation et d'une négociation, que le simple laxisme ouvre les portes de la barbarie, que l'on a besoin de partenaires pour l'encadrement des jeunes, et ainsi de suite...

Gilbert Longhi a rejoint Jean-Luc Tilmant à sa façon dans une intervention amusante et pleine de trouvailles rhétoriques quant à la forme, mais fort révélatrice quant au fond, parce que basée sur dix années de recherches sur le décrochage scolaire.

Il a parlé du caractère insaisissable et de l'ambiguïté du phénomène, des manières différentes d'interpréter le décrochage du côté des enseignants et il a distingué trois axes selon lesquels les jeunes expliquent leur décrochage : le dysfonctionnement de l'institution scolaire, l'entropie du système éducatif et les pratiques des enseignants. Les jeunes concernés relèvent l'arbitraire de l'affectation et de l'orientation, la cruauté pédagogique des enseignants, leur autoritarisme, leur façon de donner des notes. leur façon de se comporter et d'enseigner. En somme un grand reproche à l'Éducation nationale, force réclamations quant au fonctionnement de l'établissement et un petit reproche à leurs propres profs !

On retrouve le dieu du silence d'une certaine façon chez les chefs d'établissement qui nient le plus souvent le décrochage scolaire, qui ont tendance à transformer les décrocheurs en élèves fautifs, en jeunes qui ont des problèmes. D'autres essaient de manipuler ou de médicaliser le phénomène, ou, et c'est ce qu'il y a peut-être de pire, adoptent une attitude de compassion passive.

Face à ces réactions, les gouvernements n'ont donc pas besoin de réagir. On s'en remet aux patrons, on met le décrochage en sous-traitance.

Il y a une dialectique qui consiste à signaler le décrocheur comme problème et à ne pas s'occuper du décrochage dans l'institution scolaire.

Nous sommes tous d'une certaine façon inducteurs de décrochage, porteurs du germe de décrochage, et il est difficile de savoir à quel crochet on peut raccrocher les décrochés, pour qui l'école, c'est du latin d'église qui n'a aucun rapport avec la réalité. Dans cet ordre d'idées, il est intéressant de noter que deux tiers des garçons qui décrochent sont issus des classes moyennes, qu'on ne peut donc pas faire le coup du misérabilisme !

L'école prend les jeunes pour ainsi dire en tenailles, et cela jusque dans ses efforts de sensibilisation. Les dizaines de campagnes prioritaires qu'on impose tout au long de l'année scolaire (sur la mémoire, la sexualité, la santé, etc.) ont souvent un effet d'aliénation, de pression (« l'école, ça me soûle ! »).

Longhi a encore parlé du narcissisme de l'appareil « école », du côté monstrueux de l'école-terreur, et il a cité comme exemple le traitement, autrefois, des gauchers, le fait que l'école ne résorbe pas les inégalités, mais qu'elle terrorise en orientant les jeunes vers où ils ne veulent pas aller, l'abus du redoublement et l'évaluation. (Tout à l'heure encore, en venant au colloque, j'ai entendu parler, sur France-Inter, une personne qui s'occupe de jeunes en détresse d'un jeune homme qui a décroché au moment où on l'a de force orienté vers le carrelage, alors qu'il voulait faire l'hôtellerie !)

L'intérêt, ce n'est pas faire rentrer quelques règles d'orthographe ou quelques valeurs citoyennes, l'école doit évoluer si elle veut raccrocher les décrochés.

Après Longhi, l'« aumônier », ce fut Longhi, le « mécanicien » qui nous proposa les recettes que voici :

1. Travailler sur l'assiduité.
2. Accorder un moratoire en rayant les résultats du passé.
3. Accroître le vecteur généalogique par le contact avec l'environnement social, avec le quartier et la ville.
4. Majorer le rêve (puisque les raccrocheurs se sentent délaissés et qu'ils ont peur du ridicule).

5. Modérer l' « ethnicisation » des filières, car lorsque le communautarisme ne sert plus de bouclier, il sert souvent de boulet !
6. Développer une déontologie de l'enseignement (et c'est dans ce domaine-là qu'on pourrait parler aussi d'une dimension francophone).

Comme on le voit, les interventions des deux conférenciers ont chacune débouché, par-delà l'approche scientifique et méthodologique, à un nombre considérable de propositions concrètes et d'expériences positives.

Cela devait être suivi par la présentation de la situation dans les différents pays afin de préparer justement, au niveau de l'AFIDES, l'échange de bonnes pratiques par rapport au sujet du colloque.

Astrid Schuller, directrice du Lycée Belval (en construction) et Jos Bertemes, directeur du SCRIPT (qui existe déjà) ont présenté la situation au Luxembourg.

Astrid Schuller s'est basée sur une réunion de concertation de trois heures parmi les collègues luxembourgeois où on s'est demandé ce que c'est qu'un comportement inadapté et où l'on a retenu surtout l'absentéisme (souvent « maquillé » par les parents), l'absence d'un cadre de référence à domicile, le décrochage scolaire, la violence.

Les actions et les projets varient d'une école à l'autre, et on peut en citer les plus importants comme, au niveau du comportement : la « classe mosaïque », la classe « Time out », la classe de resocialisation, la « Commission médico-psychopédagogique », le transfert vers un centre d'intégration ; comme mesures préventives : l'accueil des élèves de 7<sup>e</sup> en début d'année (parfois au vert), le « Coolness-Training », les projets « Respect et politesse » avec des partenaires externes, la médiation ; au niveau des apprentissages : l'appui, le rattrapage forcé pour des élèves qui n'ont pas fait leur devoir ou qui ne sont pas comportés correctement. On est par ailleurs en train de créer des possibilités d'encadrement complémentaire dans des foyers scolaires ou dans des internats spécialisés.

On vous fera parvenir le détail de cette présentation, de même que de celle de Jos Bertemes qui, en partant de cet état des lieux, a conclu à la nécessité d'agir en amenant cette multitude d'actions et de programmes dans un cadre, puisque les solutions immédiates risquent d'être peu durables

ou de dépendre de quelques intervenants engagés...et isolés. On risque en plus de ne combattre que les symptômes et non pas les causes !

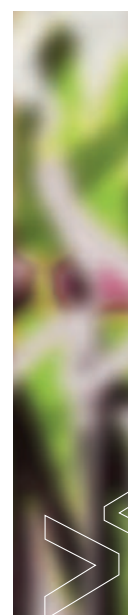
Il faut d'autre part éviter le danger de pure « projectivité », tout comme celui du « contenu sans enveloppe ». Il faut éviter les actions éphémères et intégrer ces actions dans l'organigramme de l'école.

Jos Bertemes a ensuite développé l'approche du climat scolaire, difficilement saisissable et peu mesurable qu'il a comparé à un diamant dont les facettes s'appellent : RENFORCER LES PARTENARIATS, PROMOUVOIR LES APPRENTISSAGES, VALORISER L'INDIVIDU, SOIGNER LA VIE EN COMMUNAUTÉ, CONCEVOIR L'ESPACE ET LE TEMPS. Il faut maintenant élaborer un outil d'analyse, élaborer un cadre pour définir des projets « climat scolaire », identifier et « catégoriser » des partenaires externes.

Astrid Schuller nous a montré qu'au Luxembourg aussi, tant au niveau de l'enseignement fondamental qu'à celui du secondaire et secondaire technique, les responsables et les différents acteurs du terrain ont mis sur place un nombre considérable de mesures d'encadrement et d'aide. Cela indique qu'on a au moins dépassé le premier stade, brisé le premier tabou, surmonté le premier silence dont nous a parlé Jean-Luc Tilmant, et que Gilbert Longhi a repris, celui des responsables scolaires qui nient la réalité des élèves à comportement inadapté et des décrocheurs.

Nos collègues belges Alicia Vandenaebale et Vincent Deghilage nous ont donné une vue d'ensemble sur les mesures et les instruments de prise en charge d'élèves à comportement difficile dans la Communauté française Wallonie-Bruxelles. Ils ont en particulier décrit d'une façon détaillée les différents services légaux partenaires de l'École. On a ainsi appris à connaître les équipes mobiles PMS et les missions du CPMS, la commission locale, la Médiation scolaire, le service d'accrochage scolaire SAS, l'aide en milieu ouvert AMO, le Numéro vert et le Service de prévention des Villes.

Le CPMS a pour cible les élèves du fondamental et du secondaire, comme objectif de faire progresser les élèves, de former des CRACS. Il y va de l'orientation, de la guidance, du soutien, de l'éducation à la santé. On s'occupe des jeunes en situation



critique, on intervient auprès des adultes et des équipes éducatives. C'est un instrument d'écoute et de soutien de crise, d'accompagnement dans la gestion des conflits et on s'y occupe aussi de la formation en gestion de conflits.

Le Service de médiation scolaire initie des actions contre la violence et la prévention du décrochage scolaire. Il peut intervenir à l'immédiat (contrairement au CPMS).

Le SAS s'occupe des élèves exclus d'un établissement qui ne peuvent pas être réinscrits, des élèves inscrits mais dans une situation de crise, des élèves non-inscrits en situation de crise. Il faut une demande du directeur et du conseil de classe. La prise en charge est limitée à 3 mois (renouvelable une fois), au maximum 6 mois par année et 1 année dans le curriculum. Il y a des aides sociales et pédagogiques du lundi au vendredi après-midi. Le but, c'est la réintégration dans l'école et on offre des moyens supplémentaires aux écoles qui accueillent. Il y a 14 SAS subsidiés en Communauté française et en principe 20 jeunes par SAS.

AMO est une aide gratuite préventive en milieu social et le Numéro vert informe les différents partenaires et le personnel confrontés à des situations de crise et de violence.

A côté de ces services, il y a bon nombre d'initiatives et d'actions menées par les établissements scolaires, très souvent avec l'aide d'élèves volontaires pour encadrer leurs camarades en situation de crise.

L'intervention belge s'est terminée par une anecdote curieuse, mais apparemment partagée, celle que parmi d'anciens élèves au comportement difficile, beaucoup se destinent à des professions vouées au maintien de l'ordre et de la discipline, ce qui rejoint quelque peu l'image du conseil des lous et le constat de Jean-Luc Tilmant quant au besoin d'une soumission volontaire et équitable à la LOI du groupe parmi les jeunes en difficulté.

Denise Bergeron, la secrétaire générale d'AFIDES, a donné une vue d'ensemble sur l'organisation de l'éducation et de l'enseignement au Québec. Elle nous a tracé les treize voies de réussite scolaire où l'on insiste sur la scolarisation des enfants issus de milieux défavorisés et la réduction du nombre

de retards scolaires, sur la mobilisation des acteurs aux niveaux régional et local, sur l'établissement de cibles de réussite systématiquement suivies par chaque commission scolaire.

Elle a en outre expliqué la stratégie d'intervention « agir autrement » qui se base sur l'action de plus d'une bonne centaine d'écoles. On y trouve un accompagnement individualisé des élèves, une augmentation de l'offre en activités sportives et culturelles, une mise en place de projets pour jeunes et ainsi de suite.

Comment, concrètement, peut-on assurer une éducation de qualité à tous ? Il faut travailler dans le domaine de la formation initiale et continue des enseignants et des directions d'établissement, attirer les élèves dans un vrai partenariat et apprendre à gérer les plans d'intervention.

Pour illustrer l'exposé de Denise Bergeron, Gisèle Camiré a présenté l'exemple d'un projet éducatif « agir autrement » dans une école fondamentale. Partant du constat que la scolarisation des mères influe sur le développement de l'enfant et que la majorité des parents concernés étaient peu scolarisés, on a fait une étude approfondie de l'environnement de l'école, on a fait un questionnaire aussi pour le personnel de l'école. On est ainsi à même de mieux cibler les projets et l'enseignement. Ces actions, on les mesure.

On peut consulter le site du Ministère de l'Éducation du Québec : [www.mels.gouv.qc.ca](http://www.mels.gouv.qc.ca)

On va intégrer la communication de nos amis suisses Jean-Philippe Favre et Alain Reymond – victimes hier, tout comme le dessert et la pause-café, de la sévérité austère de notre vaillant président Jo – dans les actes du colloque, bien entendu, mais puisque vous venez de les entendre, je ne leur ferai pas l'affront de les répéter ni de les résumer. Mais nous avons tous pu nous rendre compte à quel point leurs expériences avec les classes « CRIC » et « OASIS » sont intéressantes.

Chers Collègues, ces deux journées finalement très courtes nous ont permis de prendre une conscience aigüe du fait que le comportement inadapté des élèves et le décrochage scolaire sont des phénomènes que nous rencontrons de plus en plus dans toutes les écoles de nos pays respectifs, mais qu'il y a d'autre part aussi, du côté de

la recherche psychopédagogique et du côté des projets de lutte contre l'exclusion, une grande variété de constats et d'actions, tant même qu'il m'a paru absolument impossible de les présenter d'une façon exhaustive et structurée dans la présente conclusion, et c'est là je crois le 2<sup>e</sup> point de mon intervention qui s'intitulait « Synthèse et perspectives ».

Je dirai tout simplement : ne nous arrêtons pas là en tant que sections européennes de l'AFIDES ! Prenons cette introduction thématique par deux chercheurs engagés ainsi que cette première esquisse de nos bonnes pratiques – qui frappe par le foisonnement d'actions concrètes d'ores et déjà entreprises ou projetées – comme incitation à continuer nos efforts pour remédier au comportement inadapté des élèves, pour réagir contre le décrochage et pour lutter contre l'exclusion, et trouvons les moyens pour approfondir cet échange et pour coordonner éventuellement nos efforts sur le terrain. Face à la grande Europe et au monde, agir ensemble dans nos quatre pays, c'est l'action sur un terrain repérable et caractérisé – encore – par une langue, et à travers elle une pensée, qui nous rassemble !

Dans l'émission de France Inter dont je vous ai déjà parlé, on a interviewé e.a. l'ancien ministre des finances du Liban qui vient de publier un livre dans lequel il met en garde contre une mondialisation outrée, ce qui, assez curieusement, m'a rappelé que dans le domaine traité lors de ce colloque non plus, il ne peut y avoir de solution « globale ». Cela m'amène à nuancer ma conclusion comme suit :

Évitons de tout mesurer, de rechercher à tout prix des recettes-miracles universellement valables et n'oublions pas qu'en dernière analyse, et en deçà de toutes théories, on se trouve « sur le terrain » face à des jeunes en chair et en os, des êtres humains en détresse auxquels il faut s'ouvrir, auxquels il faut parler et qu'il faut écouter et qu'il y a, comme l'a si bien dit Alain Reymond, autant de cas individuels qu'il y a de jeunes décrocheurs !

Continuons donc à briser la « loi du silence », à agir et à échanger nos expériences !

Je vous remercie de votre attention. ■



## CE N'EST QU'UN AU REVOIR

Chers membres AFIDES,

En début 2011, je quittais mon poste de Secrétaire générale pour m'engager dans la poursuite d'études doctorales et pour travailler comme consultante internationale. Ce n'est pas avec gaité de cœur que j'ai pris cette décision, car tous ceux et celles qui me connaissent savent combien tous les dossiers de l'AFIDES ont fait partie intégrale de ma vie pendant plusieurs années.

Après tout ce temps, je suis très fière du travail accompli. Nous avons actuellement un nouveau siège social avec une collaboration exceptionnelle. Nous avons un nouveau site Internet plus convivial pour toutes les sections nationales. Nous avons développé de saines pratiques de gestion interne et nous avons renforcé nos liens avec nos partenaires tel que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la CONFEMEN, l'Association de développement de l'éducation en Afrique (ADEA). De plus nous avons créé de nouveaux liens avec les universités pour offrir de meilleurs services dans les pays en développement.

Actuellement nous sommes considérés comme des partenaires importants par l'Université de Montréal et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et aussi par nos Ministères québécois de l'Éducation et des Relations internationales. Nous avons franchi une autre étape de notre développement international en gestion de l'Éducation, car l'AFIDES représente aujourd'hui la présidence des OING de l'Éducation accréditées par l'OIF au cœur même de la mission « l'Éducation, Formation et Recherche ».

Après ces quelques années à la tête de l'AFIDES, je suis fière aussi d'avoir agrandi notre grande famille de gestionnaires de l'éducation. Depuis l'an dernier nous comptons une autre section nationale, AFIDES Haïti, pays où nous intervenirons à la demande de nos membres pour améliorer la situation dans les écoles. Au cours de mon mandat, j'ai eu aussi l'immense plaisir de ren-

contrer dans plusieurs pays le conseil d'administration des sections nationales et de soutenir auprès de leur ministre de l'Éducation les actions porteuses réalisées par tous ces membres AFIDES. En participant aux travaux de la CONFEMEN, notre partenaire, l'AFIDES s'est taillée une place d'expert et a pu faire valoir auprès des ministres toute l'importance des activités menées dans leur pays respectif, concernant la gestion de l'éducation.

À l'aube de ce 3<sup>e</sup> millénaire, la gestion de l'Éducation reste au cœur des grands dossiers internationaux. Les enjeux seront cruciaux, les gestionnaires seront sans cesse sur la sellette et pour mieux répondre aux demandes incessantes des systèmes éducatifs, il sera prépondérant que l'AFIDES soit présente au cœur même de l'action, tel qu'elle l'a fait depuis presque 30 ans.

Je suis persuadée que les sections nationales auront à relever d'immenses défis et qu'il faudra bien les accompagner dans tout ce processus, car l'AFIDES sera forte de toutes ces sections nationales et de leur dynamisme.

Je souhaite à ma remplaçante, madame Gisèle Camiré tout le succès dans ses nouvelles fonctions. Elle peut compter en tout temps sur ma collaboration, car il est important pour notre Association qu'il y ait une transition harmonieuse pour permettre un meilleur développement de l'association.

À vous chers membres, je vous transmets tous mes souhaits de réussite dans les activités que vous menez dans vos pays. Soyez assurés que même si j'ai quitté mon poste de secrétaire générale, l'AFIDES sera toujours dans mes engagements, et dans mon cœur.

AFIDESSEMENT vôtre. ■



**Denise Bergeron**  
Secrétaire générale sortante



# I N V I T A T I O N

## L'AFIDES

(association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires)  
vous invite à participer au

## Colloque africain de l'AFIDES

(ouvert à toutes les sections nationales)

THÈME :

**Les meilleurs outils de gestion :**

**identification, appropriation et partage dans une communauté de pratique**

**OUAGADOUGOU, Burkina Faso**  
**26-27-28 octobre 2011**

**Inscription avant le 15 juillet 2011**  
**[www.afides.org](http://www.afides.org)**